



Oui, nous sommes un syndicat catégoriel et nous l'assumons !

C'est notre spécificité. Les statuts de notre organisation syndicale confirment que notre vocation est de **représenter l'encadrement, de la maîtrise aux ingénieurs & cadres.**

Nous ne présentons des candidats qu'au 3^{ème} Collège (CADRES). Nous aurions souhaité en présenter au 2nd Collège (ATAM), mais notre audience locale ne l'a pas permis contrairement à 2016.

Quel que soit le sujet, nous avons toujours défendu tous les salariés, sans les opposer les uns aux autres et en cherchant à atteindre des mesures équitables pour toutes les catégories socio-professionnelles.

La CFE-CGC est le premier syndicat de l'encadrement au niveau national français, comme au sein de General Electric ou de Grid Solutions et a vocation à représenter tous les salariés des catégories ATAM et Ingénieurs et Cadres.

La recherche du meilleur compromis sera toujours notre ligne directrice. Nous ne prôtons pas la vision contestataire, voire révolutionnaire des relations sociales, nous sommes une OS réformatrice et constructive.

Chaque syndicat a ses propres spécificités (sinon, il n'y en aurait qu'un seul !) et **nous ne nous permettrons pas de critiquer le positionnement des autres.**

Nous essayons de **trouver des positions RESPONSABLES** et assurant la pérennité de nos fabrications, avec une volonté de **garder des sites industriels en France** et en Europe, sans tout délocaliser en Inde ou en Chine, comme certains plans le laissaient prévoir.

Dans le cadre du PSE-HVS, nous avons cherché un équilibre à la fois financier et industriel entre activités conservées sur le site et activités transférées, entre mesures pour les salariés dont le poste est supprimé et encouragement au transfert des postes afin de conserver des fabrications en France. **Et nous sommes fiers d'avoir signé l'accord majoritaire du PSE-HVS** qui garantit des conditions très avantageuses pour les salariés victimes du plan.

Nous refusons la politique de la terre brûlée. C'est notre manière de défendre TOUS les salariés.



VOTEZ du 9 au 13 janvier 2020 par voie électronique

Si vous partagez les valeurs de notre organisation syndicale, représentative des collègues ATAMS & IAC, qui défend une approche constructive et respectueuse des relations sociales,

Votez pour les candidats présentés par la CFE-CGC